CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Demain, Fête de l'Ascension, le « JOURNAL DE ROUBAIX » ne paraîtra pas.

Bruits de suspension du maire de Roubaix. — Le bruit court que M. Henri Carrette serait suspendu pour deux mois de ses fonctions de maire, pour avoir, dimanche, à la conférence du citoyen Chauvière, qu'il présidait, prononcé certaines paroles répréhensibles.

Questionné à ce sujet par un de nos collaborateurs, M. Henri Carrette a déclaré n'avoir été avisé de rien. Il a ajouté qu'il n'a rien dit, à la conférence de dimanche, pouvant provoquer une semblable mesure.

La fête patriotique de Jeanne d'Arc. — Nous apprenons que, dans la réunion générale que l'*Union des Patriotes* vient de tenir en son local, rue Saint-Georges, elle a voté un ordre du jour disant que la société, par suite de divergences d'opinions parmi ses membres, regrette de ne pouvoir assister en corps à la cérémonie religieuse de dimanche à l'église Saint-Martin.

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira, à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 4 mai prochain, à huit heures du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la session ordinaire de mai 1894 ; nomination d'un secrétaire. — 2. Répartiteurs; nomination. — 3. Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1893; budhet supplémentaire de 1894. — 4. Dépenses imprévues ; compte-rendu de l'emploi. — 5. Service médical ; boîtes de secours ; renouvellement. — 6. Lycée de Tourcoing ; menus frais des boursiers de la ville. — 7. Emprunts de 1 382.000 fr. et de 980.000 fr.; conversion; observation. — 8. Mont-de-Piété ; comptes administratif et de gestion de 1893, budget supplémentaire de 1894 et budget primitif de 1895. — 9. Fabriques des églises de St-Martin, Notre-Dame, Ste-Elisabeth, St-Sépulcre, St-Joseph et du Sacré-Cœur ; comptes administratif de 1893 et budget primitif de 1895 ; avis du Conseil municipal. — 10. Logements insalubres ; rapport général pour 1893. — 11. Crèches municipales ; règlement ; demande de crédit.

12. Crèches; renouvellement du bail de la crèche de la rue de Lannoy. — 13. Eau potable; conduite de ceinture: projet de terrassements. — 14. Eau potable; acquisition de terrains pour la captation des eaux: approbation d'actes. — 15. Id.; expropriation; offres légales. — 16. Id.; fournitures de fonte pour les conduites maîtresses de ceinture; devis; cahier des charges pour la mise en adjudication. — 17. Id.; fourniture de plomb, cordes, et de robinets-vannes pour les conduites de ceinture; devis et cahier des charges pour la mise en adjudication. — 18. Id.; usine élévatoire d'Anchin; mise en adjudication. — 18 bis. Id.: acquisition d'une locomobile. — 19. Service municipal des eaux; canalisation de la rue de Lannoy; marché. — 20. Id.; terrassement pour l'installation des conduites de 0,800 et de 0,400; marché. — 21 Réclamation de MM. Allard et Cie; demande d'autorisation de plaider. — 22. Hospices; avenants d'assurance; avis du Conseil municipal. — 23. Id.; legs de Mlle Vandaele; avis du Conseil municipal. — 24. Institution des Jeunes Aveugles de Ronchin; le jeune Desfrennes; demande de trousseau. — 25. Fourneaux économiques; demande d'indemnité par le sieur Bogart.

26. Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais; demande de subside. — 27. Bâtiments communaux ; construction d'une école de filles rue de l'Industrie : projet. — 28. Voirie municipale ; parc de Barbieux ; renouvellement du bail des Mille colonnes ; adjudication. — 29. Voirie municipale ; rue de l'Alma ; aliénation d'un terrain; rectification de la surface. — 30 Voirie municipale ; enlèvement des immondices ; dépôt des Trois-Ponts ; renouvellement du bail. — 31. Voirie municipale; quartier du Hutin; alignements, nivellement des rues à ouvrir en exécution de l'engagement du 24 mai 1889. — 32 Voirie municipale ; rue Montaigne; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 33. Voirie municipale ; rue du Luxembourg: partie comprise entre la rue Boucher-de-Pertes et l'extrémité vers Croix ; classement et mise en état de viabilité.

34. Voirie municipale ; rue de Courtrai ; demande de classement et de mise en état de viabilité. — 35. Id.; rue Cuvelle; aliénation d'un terrain; demande de M. Wagnon Nicolas. — 36. Id.; tramways; décret approuvant la substitution de la Cie nouvelle à la Cie ancienne. — 37. Secours et subsides; Institution de jeunes aveugles de Ronchin; demande de bourse et de trousseau pour le jeune Dennequin. 38. Id.; demande de secours par la veuve Dubem. — 39. Id.; demande de secours par le sieur Cattoire. — 40. Ecole Nationale des Arts et Métiers de Châlons; demande de bourse par le jeune Bressy; avis du Conseil municipal. — 41. Id.; demande de bourse par le jeune Gernez; avis du Conseil municipal. — 42. Soutiens de famille; militaires en activité de service demandant à être renvoyés dans leurs foyers en qualité de soutiens de famille; avis du Conseil municipal.

Rapports des commissions. — 1. Secours et subsides; *La Grande-Harmonie* ; renouvellement des uniformes (M. Vanmullen). 2. Octroi; bureau de la rue de Lannoy; renouvellement du bail passé avec MM. Delcourt frères (M. V. Petit). — 3. Secours et subsides; cercle colombophile *Union*; demande de subvention pour l'organisation d'un concours de pigeons (M. Trannoy). — 4. Secours et subsides; fanfare des trompettes *les Enfants du Nord*; demande de subside (M. Carpentier). 5. Mont de-Piété; emprunt de 17,000 francs; avis du Conseil municipal (M. V. Petit). — 6. Produits municipaux ; états de sommes irrécouvrables (M. Duburcq). — 7. Voirie municipale: rue d'Isly; partie comprise entre la rue Saint-Roch et la limite du territoire; mise en état de viabilité (M. Boucherie). — 8. Id.; nouvel hôpital; avenue d'accès; classement (M. Delétrez). — 9. Id.; cessions de terrain à la voie publique; M. Nys et M. Dutboit (M. Boucherie). — 10. Id.; rue Solférino; mise en état de viabilité (M. V. Petit). — 11. Id.; rue Cuvelle; vente d'une parcelle de terrain.

12. Voirie municipale; rue de Flandre, partie comprise entre la rue de la Basse-Masure et la rue Rollin; mise en état de viabilité. (M. J.-B. Wilfart). — 13. Canal; établissement de garde corps. (M. J. Delétrez). — 14. Secours et subsides; Institution des jeunes aveugles de Ronchin; le jeune Derudder, Georges-Cyrille-Alexandre; demande de bourse et de trousseau. (M. E. Poulain)

Une course pédestre. — Hier a eu lieu la course pédestre organisée par la société de gymnastique *la Léotard*, établie à Roubaix, rue de la Vigne, chez Mme veuve Leman, à la « Barque d'Or ».

Vingt coureurs ont pris part au tournoi. Il s'agissait de franchir trente-cinq kilomètres, de Roubaix à Lille par Tourcoing, Mouveaux, Lille, Croix et Roubaix.

Le départ s'est effectué du local de la *Léotard* à sept heures quarante minutes du matin. Voici les résultats :

1. Desrumaux Charles, de la société l'« Etincelle de Wasquehal » est arrivé premier à 10 h. 42 du matin ; 2. Dewaechtev Edouard de l'« Etoile roubaisienne », est arrivé deuxième à 10 h. 43 du matin , 3. Hautson Gustave, de l'« Etincelle de Wasquehal », est arrivé troisième à 10 h. 48 ; 4. Ghesquière Charles, de « La Léotard », est arrivé quatrième à 11 h. 01 ; 5. Mercier Louis, de l'« Etoile roubaisienne », est arrivé cinquième à 11 h.08; 6. Clément Pierre, de l'« Etoile roubaisienne », est arrivé sixième à 11 h. 26.

Une femme frappée d'un coup de couteau rue du Coq-Français. — Mardi matin, une ménagère de la rue de Bavai, Joséphine Cormant, âgée de 55 ans, et Hippolyte Dhondt, maçon, âgé de *62 ans, rue de Lannoy*, 52, se trouvaient attablés dans l'estaminet de Mme veuve Florence, rue du Coq Français, quand tout à coup une discussion survint entre eux, et au cours de laquelle Dhondt frappa de son couteau au bas-ventre Joséphine Cormant, lui faisant ainsi une affreuse blessure. Affolé de son forfait, Hippolyte Dhondt alla se constituer prisonnier au poste de police du troisième arrondissement.

MM. les docteurs Largillière, médecin-légiste et Delannoy qui ont donné leurs soins à la femme Cormant ont déclaré que la blessure, qui mesure plusieurs centimètres de profondeur, est très grave, et qu'ils ne peuvent se prononcer sur ses conséquences.

M. Vancostenoble, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Un noyé quai de Boulogne. — Des ouvriers, en se promenant mardi matin, vers neuf heures le long du canal quai de Boulogne, virent flotter, entre deux eaux, le corps d'un homme, qu'ils parvinrent à déposer sur la berge.

Le cadavre a été reconnu pour être celui de M. Louis Maes, employé chez M. Vanoutryve, et demeurant à la Vieille-Place à Wattrelos. Il était disparu depuis le 23 avril.

M. Cordier, commissaire de police, après les formalités d'usage, a ordonné le transport du corps à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Voulez-vous manger de bonnes asperges ? Assaisonnez-les au beurre d'Oostcamp, qui arrive frais chaque jour, 13, rue du Bois, et dans les dépôts succursales. 81355—37244

WASQUEHAL. — Un homme écrasé par un train. — Un terrible accident s'est produit, lundi soir, à Rouges-Barres, sur la ligne du chemin de fer, à un kilomètre de l'endroit où, dernièrement encore un homme, tamponné par un train, a trouvé la mort.

Un ouvrier cantonnier, Jules-Auguste Debouck, de Rouges-Barres, ayant manqué le tramway de 7 heures, à Croix, résolut de longer la ligne du chemin de fer de Lille à Roubaix, pour gagner son domicile. A neuf cents mètres environ de chez lui, le malheureux a été tamponné par le train.

Ce n'est que mardi, à 4 heures 1/2 du matin, que son cadavre, horriblement mutilé, a été trouvé entre les rails, par M. Ferdinand Dubal, également cantonnier.

Debouck, qui avait la face contre terre et le crâne fracassé, gisait dans une mare de sang. Déjà les vers rongeaient son visage !

Dubal, qui reconnut tout de suite son camarade, s'empressa de faire sa déclaration à M. le chef de gare, ainsi qu'au garde-champêtre Wanin, qui ont procédé aux constatations ordinaires

Mme Debouck, que l'absence de son mari avait plongée dans une inquiétude mortelle, a été adroitement instruite du malheur qui venait de la frapper.

Debouck, qui était âgé de 39 ans, laisse trois enfants dont l'aîné n'a que 7 ans.

Le cadavre du malheureux a été transporté à son domicile.

M. le docteur Masson a constaté le décès, et la gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

— *Accident dans une usine.* — Une ouvrière de chez M. Wippern, ayant fait un faux pas dans l'escalier de l'usine, s'est fracturé la jambe en tombant. Elle a reçu les soins de M. le docteur Jacquart.

— *Un vol à la vrille.* — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits, à l'aide d'une vrille chez M. Samuel Debouvry, cabaretier, au hameau du Triez, et, après avoir enlevé le tiroir du comptoir, qui contenait 1 fr. 20, ils ont emporté un parapluie et un litre de cognac.

Divers meubles ont été fouillés, mais les malfaiteurs n'y ont pas trouvé l'argent qu'ils convoitaient.

Le tiroir du comptoir a été retrouvé dans la cour.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Croix. — *Deux arrestations.* — M. Séguin, commissaire de police, a procédé, lundi, à 6 heures du soir, à l'arrestation de deux socialistes de Croix, Julien Catel, 19 ans, et Henri Vanmansart, 18 ans, tous les deux condamnés à la prison pour coups et blessures. En sa qualité d'étranger, Vanmansart, aussitôt sa peine purgée, sera reconduit à la frontière.

Flers. — *Accident.* — Augustin Catel, du Pavé Bleu, ouvrier chez les Anglais, à Croix, revenant, lundi, à 8 heures du soir, de son travail, quand, trompé par l'obscurité, il tomba dans un ruisseau et se fractura la cheville. Relevé et transporté à son domicile par des passants, Catel a reçu les soins de M. le docteur Morival, de Croix.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa quatre-vingt-sixième année, de dame Julie Frapez, veuve de M. Pierre Bonnet, demeurant rue d'Inkermann, 75. Ses funérailles auront lieu le vendredi 4 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin.

Coffres-forts incombustibles CANIVET
LILLE, 50 52, rue des Fossés Neufs, 50 52, LILLE
Ouverture et réparations coffres-forts tous systèmes
77902—36355

PLAIES DE TOUTE NATURE
Guérison certaine par l'ONGUENT St-ROCH
Flament, Ph. à Lourches (Nord).
2,50 *franco*, et toutes pharmacies.
79627—3[illegible]

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 50
Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 150: Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhondt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 134, chez M. Ducrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126 ; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).

A LILLE: Rue Royale, 38 (épicerie Duvernay Verdonck). Place de Béthune, 1; rue de Juliers, 64.

N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

« Union des Patriotes ». — Un punch, à l'occasion des fêtes patriotiques de Jeanne d'Arc, aura lieu, dimanche 6 mai, à 7 heures du soir, à la Grande Halte (place Nadaud) La cotisation est de 0,50 centimes; la souscription sera close dimanche à midi.

Les membres de la Société des anciens combattants de Crimée sont invités à assister aux funérailles fixées au jeudi 3 mai, à quatre heures, en l'église St-Martin, de leur camarade Henri Lepoutre. Réunion à la maison mortuaire rue du Ballon à trois heures et quart.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Les incidents à la séance du Conseil municipal. — L'heure avancée à laquelle a pris fin la séance du Conseil municipal de lundi ne nous a pas permis de donner aux incidents qui s'y sont produits, tous les développements désirables : nous complétons donc cette partie de notre compte rendu. Voici le premier incident :

M. Tack, interrompant M. le Maire dans sa lecture d'un assez long rapport relatif aux impressions pour le service des bureaux de la Mairie : Il est inutile de lire jusqu'au bout; tout cela n'a-t-il pas été étudié en commission ?

M. le Maire. — Mon devoir est de donner connaissance au Conseil de tout ce qui concerne les intérêts de la commune.

M. Tack. — Je ne dis pas non; mais avec toutes ces « petites machines-là » nos séances deviennent interminables.

Le Maire (vivement). — J'ai un mandat à remplir...

M. Tack. — Moi aussi, j'ai un mandat !

M. le Maire. — Ce n'est pas vous qui m'apprendrez à le remplir.

M. Tack. — Ni vous non plus ! j'ai conscience de m'acquitter de mon mandat aussi bien que n'importe qui.

Et M. le Maire, complètement hors de lui, soulève ses volumineux dossiers qu'il rejette avec force sur son bureau, et frappe du poing, tout en se retournant du côté de M. Tack, dont il n'est séparé que par M. Diéval, adjoint. Quant à M. Tack, il riposte toujours avec la même vivacité.

Le Maire. — De la manière dont vous l'entendez, il n'y aurait qu'à donner au Maire un blanc-seing.

M. Muller. — Je trouve que M. Tack n'a que trop parlé! A mon tour je demande la parole, M. le Maire.

M. Muller revient plusieurs fois à la charge; mais M. le Maire n'entend plus personne. Puis tout à coup : « Nous allons passer à un autre rapport que M. Tack ne trouvera sans doute pas encore d'une assez grande importance; mais moi je juge utile de le faire connaître en entier ! »

M. Tack laisse passer l'observation et ce premier incident est clos.

Le second a surgi à propos du vœu de Delphin Dumortier, déposé à la séance du 27 février et tendant à faire accorder un congé de 5 jours et de faire revenir, aux frais des finances municipales, tous les soldats de Tourcoing présents sous les drapeaux, à l'occasion des fêtes du centenaire. M. le maire donne lecture de ce vœu, qui ne figure à l'ordre du jour que pour la prise en considération.

M. Delphin Dumortier. — J'avais demandé l'urgence ; nous avons eu une séance depuis le 27 février, et il n'en a pas été question ; si on ne se prononce aujourd'hui que sur la prise en considération, mon vœu pourrait ne venir en discussion que dans un mois ou six semaines, alors qu'il n'aurait plus d'objet, j'insiste donc pour la discussion immédiate.

Et l'auteur du vœu répète cinq ou six fois, en élevant la voix, que c'est l'urgence qu'il lui faut. Et il ajoute que pour ne pas perdre de temps, ce n'est ni aux colonels, ni aux commandants de bataillons, qu'il faut s'adresser; mais au ministre de la guerre lui-même.

M. le Maire. — J'avoue que j'aurais une bien vive répugnance à faire semblable démarche; nous nous exposerions à passer pour des naïfs. Et savez-vous, M. Delphin Dumortier, combien nous avons de soldats en ce moment, au régiment?

M. Delphin Dumortier. — Je me suis adressé au brigadier de gendarmerie, qui m'a dit qu'il y en avait 500. J'estime la dépense à 10 fr. par tête; ce serait donc une dépense de 5000 fr.

M. le Maire. — Eh bien ! Vous avez été fort mal renseigné; il y en a exactement 804 !

M. Muller. — Voilà une proposition que je ne puis comprendre de la part d'un ancien soldat; elle est antipatriotique; c'est demander la désorganisation des régiments. Et, pendant que nos soldats seront ici, qui vous dit, qu'à la suite d'un incident quelconque, ils ne seraient pas mieux à leur place à la frontière ! Non ! une semblable demande n'est pas d'un bon Français.

M. Delphin Dumortier. — M. Muller sait mieux que personne que j'ai toujours accompli avec honneur mon devoir de soldat.

M. Muller. — Alors, qu'est-ce qui vous guide? La recherche d'une popularité, d'une popularité malsaine ! Vraiment, quand on assiste à de pareilles choses, il est à regretter de faire partie d'un Conseil municipal ! Au surplus, il n'est pas admissible que le ministre de la guerre accède à votre vœu, lequel, je le répète, est antipatriotique au premier chef !

M. Delphin Dumortier. — Eh bien, alors si nos enfants ne peuvent revenir je demande qu'il leur soit envoyé à chacun un mandat-poste de 10 fr.

M. le Maire. — Ceci est une autre question, qui ne figure pas à l'ordre du jour; et qui ne peut venir en discussion, par conséquent. Tout ce que l'on peut faire, c'est de voter la somme nécessaire, pour le voyage des soldats, si le congé leur était accordé.

M. Salembien. — J'ai un fils soldat ; je déclare que je n'accepterai jamais pour lui les 10 fr. de la ville.

M. Delphin Dumortier, d'un ton ironique. — Vous avez bien de la chance, vous, M. Salembien.

M. Salembien. — Si j'ai de la chance, si je puis subvenir aux frais de voyage de mon fils, c'est que j'ai travaillé, moi ; tout le monde n'en pourrait pas dire autant.

On a vu, par le compte-rendu d'hier, les résultats des deux votes qu'a nécessités ce vœu.

Le jubilé du Frère Flour. — La convocation ci-dessous vient d'être adressée aux anciens élèves des écoles des Frères. Tous bien certainement y répondront avec empressement et saisiront l'occasion de témoigner leurs sentiments de reconnaissance au dévoué Directeur des Ecoles chrétiennes.

« Le T. C. Frère Flour, Directeur des Frères des Ecoles Chrétiennes de Tourcoing, célébrera, dans quelques mois, son jubilé de cinquante années de vie religieuse.

» Nous vous prions de vouloir bien assister à une réunion des anciens élèves des Frères, qui aura lieu jeudi prochain 3 mai, à onze heures un quart, rue du Sentier, 25, afin de s'entendre sur les mesures à prendre pour cette circonstance.

» Veuillez agréer nos sincères salutations.

» *Un groupe d'anciens élèves des Frères.* »

Ceux qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Patronage du Sacré-Cœur. — Une soirée récréative sera donnée, au profit de l'œuvre, le lundi 7 mai à 5 h. 1/2 du soir, dans la grande salle du patronage, rue du Rhin.

Le comité s'est assuré le concours de la symphonie Ste-Cécile et de plusieurs amateurs, instrumentistes, chanteurs et monologuistes qui rendront cette fête des plus attrayantes. Le programme comprend plusieurs morceaux d'instruments et de chants, plus l'opérette *Les Deux Aveugles* et l'amusante comédie *On demande des domestiques*. Le prix d'entrée est fixé à 2 f. pour les premières et 1 f. les secondes. On peut se procurer des cachets chez M. Rosoor-Delattre, Grande-Place.

Une rixe grave à coups de couteau. — Lundi matin, un jeune homme de 27 ans, Emile Dhalluin, débourreur chez M. Pollet, avait quitté la fabrique à l'heure du déjeûner, avec quatre autres ouvriers, et avait, en leur compagnie, passé la journée dans différents cabarets des rues de Dunkerque et de la Blanche-Porte. Partout ils avaient cherché querelle aux autres consommateurs, et même aux personnes qu'ils rencontraient dans les rues.

Vers 10 heures du soir, ils entrèrent à l'estaminet *A Mogador*, rue de la Blanche Porte, où étaient attablés, Gustave Dujardin, rue Messiaen; Louis Farvaque, Pierre Leleu, Alexandre Doutreluigne, hommes de peine, demeurant au Brun-Pain, et Jérôme Desmet, menuisier, chez M. Delespierre, rue de Boulogne, qui furent aussitôt pris à partie par les nouveaux venus. Ceux-ci, sentant qu'ils n'auraient pas été les plus forts, sortirent de l'établissement. Les hommes de peine et le menuisier s'en allèrent à leur tour dix minutes plus tard.

Les deux partis se rencontrèrent bientôt à l'angle des rues de Dunkerque et de la Blanche Porte, et alors la mêlée devint générale.

Une heure plus tard les frères Charles et Louis Dhont, passant en cet endroit, entendirent des plaintes. C'était Emile Dhalluin qui gisait dans une mare de sang. Ils le transportèrent chez eux rue de Dunkerque, n° 158, et prévinrent la police.

M. le docteur Dewyn partit avec un agent. Dhalluin avait été frappé d'un coup de couteau sous l'omoplate; et les symptômes semblaient indiquer que le poumon devait être atteint. Le médecin fit une suture et le blessé fut ensuite transporté à son domicile, rue du Chien Fidèle, à Mouveaux.

Mardi matin, l'agent de police Jules Martens, avait commencé l'enquête; mais les gendarmes, qui avaient eu connaissance des faits, s'étaient également rendus sur les lieux; comme la police n'avait pas qualité pour instrumenter à Mouveaux, ils sont restés chargés de la suite de l'affaire.

Mardi soir l'état de Dhalluin paraissait toujours très grave.

Nous apprenons au dernier moment qu'une arrestation a eu lieu.

C'est un nommé Alexandre Doutreluigne, demeurant rue du Brun-Pain, n° 142.

Un pendu dans les tribunes du champ de courses. — Un vieillard de 68 ans, Edouard Rousseau, qui habitait avec son fils une des petites maisons isolées, près du champ de courses du Brun-Pain, était disparu depuis samedi dernier et toutes les recherches auxquelles on s'était livrées étaient restées sans résultat.

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 heures du matin, le brigadier de police Clarisse et l'agent Alard, eurent la pensée d'explorer les tribunes du champ de courses, pour s'assurer qu'aucun vagabond n'y avait cherché un refuge pour la nuit. Arrivés sous la tribune n° 6, ils trouvèrent le malheureux Rousseau pendu à une poutre, le pied gauche reposant sur une chaise et le pied droit sur le sol. La corde fut aussitôt coupée, mais l'état du cadavre indiquait que la mort remontait au moins à deux jours. On ignore la cause de cet acte de désespoir.

Rousseau était bien connu à Tourcoing, il faisait un petit commerce de légumes et on le voyait notamment passer tous les jours, rue Nationale; avec une petite voiture à bras traînée par un chien. Le corps a été transporté à son domicile.

Tentative de vol à Francs. — Dans la nuit de lundi à mardi, M. Desmedt, cabaretier près de la distillerie de Tourcoing-les Francs, fut réveillé par un bruit insolite à la porte d'entrée de son établissement. Il ouvrit une fenêtre et aperçut deux individus qui prirent la fuite. Il descendit aussitôt et constata que plusieurs trous de vrille avaient été percés à la hauteur de la serrure.

Ménagères ! — Goûtez le *délicieux beurre* de la grande laiterie d'Oostcamp à **3 fr. 50** le kilog.

Dépôt chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. 76573

Mouveaux. — La société chorale l'*Avenir*, de Mouveaux, donnera deux auditions des chœurs qu'elle exécutera au concours de Vincennes ; la première dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, le jeudi de l'Ascension, à une heure de l'après-midi et la seconde, salle de la place Leverrier, le dimanche 6 mai, à midi 1/2. Les sociétaires sont priés de ne pas manquer à ces exécutions.

Halluin. — *La fête de Jeanne d'Arc.* — L'appel suivant, a été adressé aux habitants :

» La France entière s'apprête à célébrer la fête de Jeanne d'Arc, qui délivra notre pays du joug de l'étranger.

» Le mardi 8 mai, les Halluinois s'uniront sans distinction de partis pour honorer dans un même sentiment de reconnaissance l'héroïque fille du peuple, la libératrice de la Patrie, et pavoiseront ce jour-là leurs maisons. »

LILLE

Un vol de 600 francs à Lille. — Un voleur audacieux a pénétré mardi après-midi chez MM. Aimez frères, quincailliers, rue Neuve, 27, et ouvrant le tiroir-caisse s'est emparé de six billets de cent francs qui s'y trouvaient. Une enquête est ouverte.

Un drame au couteau à Lille. — Mardi vers 2 heures de l'après-midi, à la suite d'une discussion, la femme Vervinck a porté à son mari un coup de couteau dans la poitrine et lui a perforé le poumon.

La femme Vervinck, arrêtée, a fait des aveux complets. Le parquet a ouvert une enquête.

Grève de mécaniciens à La Madeleine. — Mardi, vers 2 heures 1/2, une cinquantaine de mécaniciens de la maison Crepelle et Fontaine se sont mis en grève par mécontentement à l'endroit d'un sous-pointeur. Aucune manifestation n'a eu lieu.

Concerts et Spectacles

Ouverture des Concerts d'Eté. — La Musique Municipale exécutera, sur la place Thiers, le Jeudi 3 mai 1894, à 5 heures du soir, les morceaux suivants : 1. *La Fantaisie*, valse, F. Dubois. 2. *Phèdre*, ouverture, Massenet. 3. *Le Sansonnet*, pour petite flûte, Guiseppe. 4. *Sous bois*, ouverture, A. Grisey. 5. *Styrienne*, Sandez. 6. *Aida*, Verdi. Des chaises seront mises à la disposition du public.

Hippodrome-Théâtre

GRAND CIRQUE INTERNATIONAL SOUS LA DIRECTION DE M. SAM LOCKHART

— *MERCREDI 2 MAI 1894* —

A 8 HEURES REPRESENTATION

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 1er mai.* — INGRATITUDE HUMAINE. — Il y a quelques jours, rue de Sébastopol à Roubaix, vers onze heures du matin, l'agent Leveugle rencontrait, couché sur le trottoir, un individu occupé à cuver son vin. Il réveille notre homme, mais lui se met aussitôt à adresser à l'agent une kyrielle d'injures parmi lesquelles la poétique épithète de « bleu-ventre ». L'inculpé Jules Florin, qui a cinquante-cinq ans, est condamné à un mois d'emprisonnement et cinq francs d'amende.

Filouterie et rébellion. — L'agent Marcelli, de service sur la place de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, avait été mandé par M. Roland, cabaretier, rue Saint-Antoine, pour mettre à la raison des consommateurs qui refusaient de payer leurs dépenses. A l'arrivée de l'agent, quelques-uns prirent la fuite, mais l'un d'eux, François Dubrulle, âgé de 44 ans, s'adressant à Marcelli, le menaça de le faire casser et opposa résistance avant de se laisser emmener au poste. Dubrulle se voit infliger une peine de un mois.

LA FRAUDE. — Emerance Dhaine, 22 ans, à Roubaix, importation de poivre, trois mois et 500 francs d'amende.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mardi 1er mai.* — Georges Vanbelle, rue Coligny. — Cyrille Foulon, rue Descartes. — Jeanne Lesceux, rue Saint-Louis. — Clara Dargens, Grande Rue. — Marie Montois, rue Malplaquet. — Julia Montois, rue Malplaquet. — Pierre Kerskens, rue du Cartigny. — Lucas Fontaine, rue de Tourcoing. — François Vanderwaurera, rue Fourcroy. — *Déclarations de décès.* — Henri Lemaire, 2 ans, rue Fourcroy, cour Thibaut 4. — Hortense Delnatte, 5 ans, rue Paul Bert 32. — Henri Browaeys, 40 ans, rue Miln 40. — Jean-Baptiste Lepoutre, 61 ans, rue du Ballon 63. — Julie Frapé, 85 ans, rue d'Inkermann 75.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du mardi 1er mai.* — Célina Roux, rue Victor Hugo. — Germaine Vantroost ruelle Codron. — Céline Didry, rue de la Cloche — Victor Massard, rue de Paris. — Georges Wabant, rue de Mulhouse — Florence Marait, pavé de Neuville. — Ernest Lecontre, rue Neuve de Roubaix. — *Déclarations de décès.* — Philomène Leurent, 4 ans 2 mois, rue de Roubaix. — Edouard Rousseau, 67 ans 4 mois, gardien, rue du Brun-Pain. — Henri Duthilly, 42 ans 7 mois, trieur, au Blanc-Seau.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 21 au 25 avril.* — Laure Desmarchelier, les Bonnets. — Jean-Baptiste Dumortier, les Bonnets. — Mélanie Rozet, la Place. — Jeanne Rousseau, Croix-Bouillette. — Clotaire Buchye, les Duriez. — Yvonne Parent, les Bonnets.—Léon Vanneste, Croix-Bouillette — Achille Desmet, Croix-Bouillette. — Rosa Herman, le Paradis. — *Mariage.* — Louis Pollet, 57 ans, rentier et Stéphanie Lepers, 54 ans, cultivatrice. — *Déclarations de décès.* — Richard Coois, 4 ans 4 mois, les Bonnets.

MENIN. — *Déclarations de naissances du 20 au 26 avril.* — Georges Botty, rue de Bruges 143. — Joseph Versteele, rue de Wervicq 284. — Joseph Ostyn, rue Royale 54. — Jérôme Deltour, porte de Lille 24. — Marcelle Ostyn, rue d'Ypres 63. Berthe Ramacker rue Royale 132. — *Publications de mariages.* — Cyrille Vanderplancke, ouvrier en lin à Wervicq et Sylvie Pollie, servante, porte d'Ypres. — *Déclarations de décès.* — Charles Verfaille, 30 ans, tisserand, célibataire, rue de l'Arsenal 43. — François Rauschaert, 36 ans, tisserand, rue des Casernes 28. — Deux enfants au-dessous de 7 ans.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Louis WATINE-WATTINNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Elisa-Charlotte WATTINNE, veuve de M. Louis WATINE, décédée à Roubaix, le 30 avril 1894, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le mercredi 2 mai, à 6 heures, à la Messe de Convoi qui sera célébrée le jeudi 3, à 8 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 4 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, Grande Rue, 40.

Les amis et connaissances de la famille BONNET-FRAPEZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Julie-Honorine-Joséphine FRAPEZ, veuve de M. Pierre-Ignace-Joseph BONNET, décédée à Roubaix, le 30 avril 1894, dans sa 86e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 3 courant, à 7 h. 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 4 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 75.

Les amis et connaissances de la famille DUPONT-LAUWERS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Marie-Sylvie DUPONT, *décédée à* Roubaix, le 1er mai 1894, dans sa 15e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 4 courant, *à 9 heures 1/4*, en l'église Saint Joseph à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour à 5 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, Boulevard d'Halluin, 15.

NORD

Un accident terrible à Thun-l'Evêque. — Mardi, MM Philippe Gaille, père et fils, revenaient en voiture le long du canal, lorsque le cheval prit peur et se précipita dans le canal avec la voiture et les voyageurs. M. Gaille père put s'en tirer sain et sauf, mais son fils, qui venait de manger, a succombé à une congestion.

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le scrutin sur l'ordre du jour pur et simple. (Interpellation Jaurès.)

Ont voté *pour* : MM. Guillemin, Michau, Carpentier, Hayez, Jung, Cochin, Plichon, Le Gavrian, Loyer, des Rotours, Coget, Weil, Lepez, Sirot.

Ont voté *contre* : MM. Defontaine, Guesde, Lemire, de Montalembert.

Se sont abstenus : MM. Pierre Legrand, Dron, Evrard Eliez.

Absent par congé : M. Dubois.

BELGIQUE

UNE GRÈVE A HAMME

Les gendarmes chargent la foule. — Spectacle terrifiant. — Une femme tuée. — Plusieurs blessés

Une importante grève a éclaté hier à Hamme, dans toutes les usines.

Depuis quelques jours, M. B.-B. Van Haver, cordier, avait augmenté les salaires de ses ouvriers, d'où un mécontentement de la part des ouvriers travaillant dans les autres établissements et dont les patrons refusaient de suivre l'exemple de M. Van Haver.

Dimanche passé des meetings furent organisés et la grève générale décidée.

Lundi, dès l'aube, des bandes d'ouvriers parcourent la commune, s'introduisant de force dans les fabriques et corderies en activité, fracturant et brisant tout et arrachant leurs camarades à leur besogne. La gendarmerie des environs fut réquisitionnée à la hâte et débarquait vers midi par différents trains. A neuf heures, un conseil fut tenu à la maison communale entre tous les patrons et présidé par le bourgmestre. Quatre délégués des grévistes y assistaient. Dans cette réunion, droit fut accordé aux ouvriers et l'augmentation générale des salaires accordée.

Cette nouvelle annoncée par le bourgmestre à la foule des 4.000 grévistes amassés sur la place fut accueillie avec enthousiasme.

Tout pouvait donc faire prévoir la fin de la grève; malheureusement, il n'en fut pas ainsi : dans la soirée, le cortège des grévistes, après avoir parcouru tous les quartiers de la commune, se réunit sur la place communale et attaqua par des pierres les gendarmes postés devant la maison communale; avec patience et mansuétude, les hommes de loi se défendirent contre les assaillants, se contentant d'arrêter les principaux meneurs.

Ce n'est que lorsque les grévistes voulurent leur enlever leurs prisonniers et leurs armes et qu'ils allaient être débordés par la foule de plus en plus houleuse, qu'ils ont fait usage de leurs armes. Trente gendarmes chargent la foule, la bayonnette à la carabine. C'est un spectacle terrifiant. Des hommes sont piétinés par les chevaux, d'autres sont atteints par les bayonnettes.

Tout le monde s'enfuit. Plusieurs grévistes sont grièvement blessés. Un d'entre eux a la cuisse percée de part en part par un coup de bayonnette. Une femme a reçu un coup de crosse et a été emportée évanouie ; elle est morte de sa blessure dans la matinée de mardi. C'est en voulant sauver son fils des mains des gendarmes qu'elle a été atteinte.

La nuit a été très calme et ce matin tout le monde s'est remis à la besogne.

Liège. — Deux individus très bien mis, qu'on croit être des allemands, ont été surpris prenant des notes aux abords du fort de Hollogne, mais il a été impossible de les arrêter.

La dynamite à Liège. — Nous avons relaté hier l'attentat à la dynamite dirigé contre l'église St-Jacques. On sait que par bonheur le monument lui-même n'a pas beaucoup souffert, mais que les maisons d'en face ont été gravement avariées : aucune de leurs fenêtres n'est restée entière.

Des arrestations viennent d'être opérées par la police de sûreté.

Ce sont, naturellement, les anarchistes connus comme tels qu'on a mis à l'ombre.

Ils sont une demi-douzaine : les citoyens Peclers, de la rue du Pommier ; Forêt, horloger, de la rue Hors-Château ; Joiris, de la rue Sur les Foulons ; le père Eich, qui a été fortement compromis dans l'affaire des anarchistes en 1892, et son fils.

On croit que la dynamite provient du vol commis mercredi dernier à Chevren; on assure de plus que les anarchistes posséderaient encore des quantités considérables d'explosifs.

On soupçonne Joiris d'être le principal auteur de l'attentat de l'église St-Jacques ainsi que de l'hôtel du bourgmestre et du théâtre royal.

Le père Ech est soupçonné d'avoir fourni les explosifs cependant les individus arrêtés nient fortement être les auteurs des derniers attentats.

Lundi matin une nouvelle arrestation a été opérée, celle d'un sieur Bilero. On soupçonne fortement Forêt d'être l'auteur de la lettre comminatoire écrite récemment de Liège à M. Carnot, président de la République.

L'homme au grand chapeau que les deux fillettes ont vu s'enfuir au moment de l'explosion n'est autre qu'un passant inoffensif effrayé par la détonation.

Le bourgmestre a requis pour aujourd'hui 1er mai deux bataillons de la garde civique.

La catastrophe de Bois-du-Luc. — Le parquet de Mons et le corps des mines sont descendus à Bois-du-Luc pour procéder à l'enquête.

Celle-ci a démontré que le mécanicien Modeste Hecq n'est nullement responsable de l'accident qui s'est produit au cours de la descente. On n'a pu déterminer encore exactement la cause de la catastrophe.

Toutefois les derniers détails de l'instruction permettent de l'attribuer au choc de la cage contre un sommier.

Un blessé habitant Houdeng-Aimeries est dans une situation désespérée

Le dernier accident qui s'est produit aux charbonnages du Bois-du-Luc remonte au mois d'octobre 1886; cette fois le feu avait éclaté dans une fosse de trivières et causa la mort du porion Gauthier et de huit charbonniers.

Mouscron. — *Les accidents des courses.* — En rendant compte hier des courses qui ont eu lieu, dimanche à Mouscron, nous avons dit que M. Victor Cau, de Roubaix, avait été blessé. Pour qu'aucune confusion ne soit possible, nous croyons devoir ajouter qu'il ne s'agit pas de M. Victor Cau, rue de la Gare, à Roubaix.

Herseaux. — *Exploits de cambrioleurs.* — Pendant la nuit de dimanche à lundi, un ou des malfaiteurs se sont introduits chez un cabaretier, Jules Lepers, au hameau de la Broche-de-fer. Ils ont emporté, outre divers objets de ménage, un bracelet, une montre et une chaîne en or, une montre en nickel et une somme de trois cents francs.

Dans le cours de la même nuit, une maisonnette où l'on délivre des billets de chemin de fer audit hameau a été également visitée par des cambrioleurs qui ont fracturé plusieurs tiroirs mais inutilement, car ils ont dû se retirer comme ils étaient entrés. C'est probablement de là qu'ils se sont rendus chez le cabaretier. La gendarmerie de Mouscron a ouvert une enquête.

Marcke-les-Courtrai. — *Arrestation d'un incendiaire présumé.* — La police de Courtrai a arrêté dimanche soir un dangereux repris de justice, Polydore Schoonejans de Gand, auteur présumé de l'incendie qui a consumé dans la nuit du 23 au 24 avril les bâtiments et une partie du bétail de la ferme Ivon Maes, au hameau des Marionnettes à Marcke.

L'Exposition universelle d'Anvers. — L'ouverture officielle a lieu samedi à 2 heures.

Le Roi et la famille royale assisteront à la cérémonie.

L'armée et la garde civique seront sous les armes.

Un grand nombre d'exposants viennent seulement d'arriver, plusieurs compartiments ne sont pas terminés, notamment la galerie des machines.

Le ballon dirigeable ne fonctionnera que fin mai.

LE MYSTÈRE D'ANVERS, GAND, LOUVAIN

Réexhumation

La réexhumation des restes de M. Jacques Van de Kerkhove a eu lieu mardi matin. A 10 heures, le parquet composé de MM. Wurth, procureur du roi, Debock, juge d'instruction et Lusyne, greffier, est arrivé au cimetière communal. Il était accompagné de M. Dhoosche, commissaire adjoint, dirigeant la succursale de la 6e section, M. De Visschère, médecin-légiste et M. Spiegheleire, inspecteur du cimetière, attendaient les magistrats.

Immédiatement après l'arrivée du parquet, la porte du cimetière a été fermée et les rares personnes qui étaient arrivées pour assister au lugubre spectacle, se sont vu refuser l'entrée. Seuls, les journalistes ont été admis. Les ouvriers qui travaillaient dans le cimetière ont pu continuer leur besogne sans toutefois pouvoir approcher du caveau. Celui-ci est situé à droite de l'entrée, presque tout au fond du cimetière. C'est le caveau de la famille Joniaux; il renferme, outre le cercueil de M. Jacques Van de Kerchove, celui de M. Joniaux père. Nous avons remarqué, *que juste à côté du caveau de la famille* Joniaux se trouve celui de la famille de M. Wurth, le magistrat présent à l'opération.

Les fossoyeurs descendent dans le caveau et extraient le cercueil de M. Van de Kerchove qu'ils déposent sur une civière. Lors de la première exhumation, le corps a été placé au dépôt mortuaire; cette fois-ci, l'opération se fait en plein air, la putréfaction étant fort avancée. Les plombiers ouvrent le cercueil. M. Mys, aide à l'amphithéâtre de l'hôpital civil, revêtu de son tablier blanc, a apporté cinq bocaux dans lesquels vont être placées les parties du cadavre sur lesquelles les experts auront à opérer. C'est lui qui, après avoir versé sur le cadavre deux seaux d'eau phéniquée et, d'après les indications de M. De Visschere, découpe successivement le cœur, les poumons, le foie, le pancréas, la rate, la vessie, les intestins, les muscles de la cuisse et les yeux?

L'opération étant terminée vers onze heures, le cercueil de plomb est soudé et scellé. Les bocaux sont également scellés et M. Mys est chargé de les porter au laboratoire de l'hôpital civil. Il se rendra demain avec M. le greffier Lusyne à Louvain pour les remettre à M. Bruylants. Le cimetière redevient ensuite accessible au public.

M. Joniaux en congé

Le *Journal* publie la dépêche suivante que lui adresse son correspondant :

« M. De Bruyn, ministre des travaux publics, a fait donner l'ordre à M. Joniaux, qui est ingénieur en chef des ponts et chaussées pour la province d'Anvers, de demander un congé jusqu'à nouvel ordre. »

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX — Concours de Saint-Just organisé par la Fédération Colombophile Roubaisienne et donné au siège de la société Saint-Henri, établie chez M. Vandevielle, cabaretier rue de la Limite. 446 pigeons. Lâchés à 10 heures 30. Temps couvert. Vent nord par M. Leman, convoyeur. 1er prix Verroust 4p. 2e Reynard 6p. 3e Vermersch 3p. 4e Varrasse 3p. 5e Mondelly 4p. 6e Vermersch 2p. 7e Bausir 4p. 8e Varrasse. 9e Henri Mathon 2p. 10e Dhal 4p. 11e Gillot. 12e Parent. 13e Tyssen 2p. 14e Debliquy 1p. 15e Degrave 3p. 16e Breym 3p. 17 Dhal 3p. 18e Millescamps, 3p. 19e Lautens, 3p. 20e Toulet, 3p. 21e Delhaye 1p.

22e prix Verbert 1p. 23e Carpentier 1p. 24e Blonde 2p. 25e Mondet 4p. 26e Wouters 2p. 28e Maréchal 2p. 28e Gilman 3p. 29e Bulcaen 1p. 30e Carpentier 2p. 31e Dumay. 32e Rabo 1p. 33e Boutchou 2p. 34e Deronne 1p. 35e Verbrauwede 1p. 36e Lecomte 1p. 37e Niffle 1p. 38e Verroust 1p. 39e Hayart. 40e Lefebvre. 41e Rysselinck. 42e Maton. — Le premier pigeon a été constaté à 1 h. 39'51 avec une vitesse de 748 m. 03 à la minute; le dernier à 1 h. 59'39 avec une vitesse de 668 m. 28. La distribution des prix aura lieu mardi soir à 8 heures.

BIBLIOGRAPHIE

Revue des Deux Mondes. — 15, rue de l'Université, Paris. — *Sommaire de la livraison du 1er mai.* — I. Seneffe (1674), par M. le duc Daumale ; II. Perle fausse, dernière partie, par M. Ad. Chenevière ; III. Les théories de l'optique, par M. P. Duhem ; IV. Sur l'Alexandrinisme, à l'occasion d'un livre récent, par M. Emile Faguet ; V. Le mouvement économique, par M. A Moireau ; VI. Poésie, par M. André Lemoyne ; VII. Catherine Sforza, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie française ; VIII. Prevost-Paradol et ses « Lettres choisies, » par M. G. Valbert ; IX. *Revue musicale : « Falstaff »* au théâtre de l'Opéra-Comique, par M. Camille Bellaigue ; X. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire, par M. Francis Charmes ; XI. Bulletin bibliographique.

Prix de l'abonnement : Paris, un an, 50 fr.; six mois 26 fr.; Trois mois, 14 fr. Départements, un an, 56 fr.; six mois, 29 fr.; trois mois, 15 fr. Etranger, un an, 62 fr. six mois, 32 fr.; trois mois, 17 fr. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. 37297d.

Lire dans la 467e livraison de la **Grande Encyclopédie** les curieux articles du Dr Georges Lemoine, sur les Hallucinations, et de M. Joannis sur le phénomène du Halo. Le même fascicule contient de fort intéressantes biographies, celles, entre autres, d'Antoine Hamilton, par M. Paul Souday ; d'Alexandre Hamilton, par M. A. Moireau; du philosophe Guillaume Hamilton, par M. Boirac ; du savant mathématicien W.-R. Hamilton, par M. Léon Sagnet; de l'homme d'état John Hampden, par M. Ch.-V. Langlois. — Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris. 37298d

Vient de paraître à la librairie du *Petit Moniteur Universel* : **France et Amérique**, *Le Nouveau Tarif américain devant le Sénat de Washington*, par Léon Chotteau. La brochure renferme les lettres écrites de Washington, par l'auteur, en février et mars derniers. Voici la table des matières : I. Avant la dernière bataille. — II. Les forces en présence. — III. Représailles probables contre la France. — IV. Visite à M. Grover Cleveland, président des Etats-Unis. 37299d

AVIS

Heures fixées par l'Administration municipale pour l'éclairage public, du 1er au 7 mai :

Allumage à 8 heures 1/2 du soir, extinction à 1 h. du matin.

L'allumage et l'extinction sont commencés un quart d'heure avant et doivent être terminés un quart d'heure après les heures fixées ci-dessus. 81532—37290

ÉLECTRICITÉ

Téléphones pour réseaux et usage privé. Sonneries, Porte-Voix, Piles, Paratonnerres Contrôleurs de rondes; Horloges électriques Contacts de sûreté, Fils lumière, Porcelaines Appareils médicaux, etc., etc.

Els RAVET

EXPERT DU GOUVERNEMENT

13, contour Saint-Martin, 13 ROUBAIX | 51bis, boulevard de la Liberté, LILLE

LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

On traite à forfait pour les travaux d'installation et entretiens des appareils à l'année.

79887 **Ateliers pour Réparations.** 36842

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage **de Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins*, *digestions pénibles*, *manque d'appétit*, *aigreurs*, *renvois*, *vomissements*, *diarrhée*, *coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50**; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1880

RIDES CICATRICES, TACHES, TRACES DE PETITE VEROLE Prises effacer, éc. à M. A. HERZOG, Le Raincy (S.-et-O.)

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concisse donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productioes de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 7573

Guitare à accords à clef patentée

Pour ceux qui, sans avoir reçu une instruction musicale, veulent se donner la jouissance de jouer d'un instrument, la guitare à accords marque un véritable progrès. Cet instrument, patenté par l'inventeur dans tous les pays, mesure 54 c.M. et possède 24 cordes (14 simples et 10 doublées), au-dessus desquelles se trouvent 6 poignées. En abaissant une des poignées et en passant, soit le doigt soit l'anneau, sur une des cordes, on obtient un son plein et doux et d'une pureté à satisfaire l'oreille la plus exercée. Les cordes portent des numéros, les poignées les lettres A à F. La musique est écrite en notes, mais au-dessus de chaque note se trouvent les numéros et lettres correspondants et démontre par là les cordes à toucher et poignées à pousser. La connaissance de la musique écrite devient ainsi superflue. Toute personne peut apprendre à jouer un air (mélodie et accompagnement) à l'aide des 6 poignées, en moins d'une heure.

En dehors de son splendide et tout spécial, cet instrument a un avantage qui le place au-dessus de tout autre, étant pourvu d'une clef à accorder, patentée, permettant à toute personne de l'accorder soi-même. Une notice de quatre pages est jointe gratuitement à chaque instrument, enseignant d'une manière claire et facilement compréhensible la façon de l'accorder, ainsi que la valeur des sons et la manière de les obtenir. Ajoutez à ces avantages que le prix de l'instrument avec notice explicative *album de 12 airs, anneau, clef, et boîte*, n'est que de francs 22.— et l'on comprendra que cet instrument ait pu faire sa vogue en si peu de temps. — Les amateurs peuvent se procurer des albums donnant de la musique, spécialement écrite pour l'instrument, et comprenant déjà plusieurs cahiers, au prix minime de frs. 2.50 le cahier, contenant les morceaux les plus divers : chorals, chansons, extraits d'opéras et danses. Nous engageons les amateurs d'y ajouter un pupitre à musique pliant, au prix de fr. 1.50 et un sifflet-diapason de fr. 0.45.

Cet instrument, d'une construction solide et d'un aspect fort élégant, se vend chez

45391 **Léopold FEITH, à Liège.**

BULLETIN INDUSTRIEL

ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 2 mai.

Les cours sont stationnaires partout aujourd'hui avec tendance calme.

REVUE DES MARCHÉS

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 30 avril.

Le cours de l'or est à 376 0/0 piastres papier monnaie.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 2 mai.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité 18 balles Australie 21 b. Plata.

Le Havre, 1er mai.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — Il s'est traité deux filières disponibles. A terme, affaires calmes, la cote de ce matin a été laissée sans changement.

En disponible on a noté 50 balles Buenos-Ayres 2 filières à prix secrets.

A terme on a noté 350 balles dont détail suit : 175 balles Buenos-Ayres sur mai à 124,50; 50 b. dito sur 128,50; 125 balles dito sur décembre à 130.

Primes. — 50 balles sur octobre base 128,50; prime simple 3 fr.

Voici les cours de clôture : avril »»»,»»; mai 124,50; juin 125,50; juillet 126,50; août 127,00; septembre 128,00; octobre 128,50; novembre 129,50; décembre 130,00; janvier 130,00; février »»»,»»; mars »»»,»».

Havre, 30 avril.

(Extrait de la circulaire de MM. E. Briant et E. Decaux, courtiers)

Pendant le mois sous revue, nous avons eu peu de demande avec des transactions qui sont restées limitées à 118 b. Buenos-Ayres, dont 52 b. laine de filières, 207 b. Chili, 18 b. Espagne. Dans l'ensemble les prix pratiqués pour les Buenos-Ayres n'ont pas accusé de changement sensible sur ceux du mois dernier. Toutefois, suivant le cours du terme, en clôture, il faut voir la base de fr. 127/128 pour le type de 36 0/0, soit en baisse de fr. 2.50.

Terme. — Ventes du mois, 15.300 b. contre 12.300 b. en 1893 à pareille époque ; livraisons, 205 filières, contre 138 filières en 1893 à pareille époque ; arbitrages, 94 filières, contre 181 filières en 1893 à pareille époque.— Stock filières ce jour, 1.187 b, dont 336 nouvelle tonte. Ensemble 30.458 balles, contre, en 1893 à pareille époque, 948 filières dont 515 nouvelle tonte. Ensemble 24.524 balles.

Nous avons eu un bon courant d'affaires avec des cours qui sont restés, pendant la première quinzaine, sans changement sur ceux de clôture du mois dernier. Pendant la deuxième quinzaine, sous l'influence des nouvelles défavorables des peignés, une baisse de quatre francs s'est progressivement produite. Les prix sont tombés à fr. 124-129.50 pour avril à décembre ; toutefois, en clôture, le marché est meilleur et soutenu à ces cours.

Londres, 1er mai, Wool Exchange City.

Le choix était mauvais pour une première séance sur laquelle on doit se former une opinion motivée sur les cours pratiqués; les laines mérinos à part deux ou trois marques étaient mal réussies et mal conditionnées, tandis que la bonne laine obtient les hauts cours de la vente dernière, la laine douteuse est retirée sur des mises à